

La dette : un pont entre passé et avenir

Déclaration du groupe de l'UNSA

À l'UNSA, nous considérons que la lenteur de l'élaboration de ce texte est surtout le signe que les points de vue sur la dette sont loin d'être convergents. Les nombreux amendements et débats en section en sont la démonstration. De plus, la volonté de vouloir rassembler, si elle est fort louable, n'est pas propice à la définition d'une ligne claire et bien éclairée par ce projet.

Ainsi, pensons-nous à l'UNSA, que la dette peut avoir une utilité. Préférer le terme de « *fonctions* » est déjà réducteur au niveau du regard que l'on porte sur l'action publique. Finalement, il sera retenu « *les usages de la dette publique* ». Ce petit exemple est, à notre sens, un des nombreux symboles du sentiment d'affadissement que nous avons ressenti durant ces 12 mois, tant au travers des débats que des propositions d'amendements.

Au nom de l'UNSA, je tiens à dire mon désaccord sur la limitation de ce sujet à la dette publique et ce, d'autant plus, que la saisine dans son quatrième alinéa indiquait clairement que cette question ne devait pas s'analyser uniquement sous l'aspect de l'endettement de l'État mais devait également tenir compte de celui des collectivités territoriales, de la sécurité sociale, des entreprises et des ménages ; fort justement, la saisine précisait que ces ménages peuvent influencer fortement sur les possibilités de financer la dette de l'État selon leurs capacités d'épargne. Nous considérons à l'UNSA que la dette est, certes, un « pont entre le passé et avenir » mais qu'elle est d'abord un lien entre les différents agents économiques.

Un autre regret est la disparition de l'historique. Il est curieux de vouloir traiter un sujet liant le présent et l'avenir sans s'interroger pendant quelques lignes sur le passé. Par le passé, la création de dettes a été un facteur de croissance économique. Le passé nous enseigne également que le gonflement de la dette n'est pas sans limite et, qu'à un moment donné, face à des risques de troubles sociaux causés par l'appauvrissement d'une partie de la population, il est nécessaire de passer l'éponge ou d'effacer les tablettes. C'est pour nous, à l'UNSA, un axe de réflexion qu'il convient de ne pas ignorer.

Pour l'UNSA, la dette a une utilité lorsqu'elle est un moteur de développement des services publics, des entreprises et des ménages et utilisée pour créer des biens et services. Pour nous, la seule mauvaise dette est celle qui résulterait d'une politique budgétaire incapable d'augmenter la croissance.

Nous trouvons particulièrement fâcheux que le débat se soit par trop limité à la dépense publique. Nous constatons qu'en France, les dépenses sont contenues mais que ce sont les recettes qui sont en forte baisse.

Nous approuvons les nombreuses orientations élaborées dans les préconisations. L'amélioration des recettes fiscales nous paraît primordiale, le rejet d'une rigueur aveugle et récessive nous semble essentiel, le rappel solennel de la dimension européenne dans le cadre d'un équilibre entre l'économie et le monétaire est fondamental. Nous saluons aussi la critique constructive de la règle d'or, qualifiée de totalement contre-productive.

Nous rendons hommage au rapporteur pour ses efforts déployés pour étendre le champ des réflexions. Malgré cela, il n'a pu empêcher un affaiblissement progressif des différentes versions de l'avis. Néanmoins, l'UNSA considérant que les préconisations vont dans le bon sens malgré des analyses un peu trop frileuses, a approuvé cet avis.